

Ecole Sainte Marie

7 rue Jean Chardavoine

93240 Stains – 01 48 26 67 44

dominique.jacques@stемarie-stvincent.fr

Extraits du protocole sanitaire pour la reprise du 22 juin à connaître et expliquer à vos enfants

1- **Le maintien de la distanciation physique**

Dans les écoles maternelles, le principe de la distanciation physique est abandonné entre élèves d'une même classe, que ce soit dans les espaces clos ou dans les espaces extérieurs.

En élémentaire, le principe de la distanciation physique est d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos, entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves qui sont côte à côte. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe.

Si la distanciation physique dans les classes n'est pas possible, alors les effectifs de classe seront limités.

2- **L'application des gestes barrière**

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde.

- Se laver très régulièrement les mains ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir;
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans la poubelle ;
- Saluer sans se serrer les mains et éviter les embrassades.

a) **Le lavage des mains**

Il doit être réalisé :

- A l'arrivée dans l'établissement ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant et après les récréations ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Après s'être mouché, avoir toussé ou éternué ;
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

En plus des distributeurs de savon liquide dans les lavabos des sanitaires et dans les classes, des distributeurs de gel hydro-alcoolique ont été disposés dans toutes les salles occupées par les élèves ainsi qu'au bas des escaliers.

b) **Le port du masque**

Le port du masque grand public est obligatoire pour les personnels qui se trouveraient à moins d'un mètre des élèves.

Il est interdit en maternelle et conseillé aux enfants d'onze ans et plus. Il appartient aux parents de fournir à leur enfant un masque par demi-journée de classe.

c) **La ventilation des classes et autres locaux**

L'aération des locaux est réalisée à chaque récréation, le midi et le soir et dure 15 mn à chaque fois.

-3 La limitation du brassage des élèves

L'objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes. Les récréations sont organisées en tenant compte des recommandations.

Les maternelles et les élémentaires entrent et sortent par le portail vert, 13 rue Jean Chardavoine.

-4 Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Notre prestataire, 3G Services, assure dans le respect des normes sanitaires le nettoyage quotidien de l'ensemble des locaux utilisés.

-5 Restauration

Des repas froids sont livrés chaque jour par la société Elior dans des conditionnements individuels, avec des couverts à usage unique et une bouteille d'eau individuelle.

Le placement des élèves au self garantit la distanciation minimale et les tables seront nettoyées et désinfectées après chaque service.

Le local de restauration sera aéré avant et après les repas en ouvrant portes et fenêtres pour créer un courant d'air.